

Rueil-Malmaison, le 25 Août 2020

Association BelleRive Malmaison (ABRM)

41 ave Seine

92500 Rueil-Malmaison

Représentée par :

Michel Durand (Président)

10 ave Albert 1^o

92500 Rueil-Malmaison

durandmichel2@wanadoo.fr

06 85 75 60 16

Monsieur Commissaire enquêteur

Enquête publique relative à la construction d'un ensemble immobilier sur l'îlot D5 de la ZAC Seguin-Rives-de-Seine à Boulogne-Billancourt

Comme suite à l'avis déposé le 9 août 2020 par l'Association pour le Développement Raisonnable et l'Environnement à Chatou (ADREC) concernant les enquêtes publiques sur l'aménagement de l'île Seguin (Numéro de l'observation : 188 pour l'îlot D5), nous venons vous confirmer que de l'Association BelleRive Malmaison (ABRM) soutient totalement cette observation.

Et nous vous précisons que cette action a été votée à l'unanimité lors de notre dernière Assemblée Générale du 7 août 2020.

Les statuts de l'ABRM précisent : « l'association a pour objet la défense de l'environnement et la qualité de la vie à Rueil-Malmaison et ses environs » et avec les associations locales environnementales telles que l'ADREC et l'ARS et surtout avec l'association « LA SEINE N'EST PAS A VENDRE » qui a une vision plus globale et fédératrice sur l'ensemble du cours du fleuve, nous pensons que ce projet est dépassé, dangereux et crée une bétonisation à l'inverse de ce que les populations perçoivent enfin depuis la crise de la COVID 19. Le projet de l'îlot D5 est contraire au développement harmonieux du Grand Paris qui a besoin de cet îlot de verdure sur la Seine et tout ceci dans le cadre d'un grand rééquilibrage de l'urbanisation de la France.

Pour ces raisons, nous concluons que tout projet immobilier sur l'île Seguin doit être abandonné au profit de la protection du site exceptionnel qu'il représente, de son caractère d'îlot de fraîcheur et de précieux couloir de circulation de l'eau et de l'air. Il doit donc être aménagé en île verte selon le projet présenté par le « *Collectif Vue sur l'Île Seguin* » dont nous soutenons toutes les observations.

Michel Durand
Association BelleRive Malmaison